

Trésors cachés du bocage bressuirais : après-midi

Logis de la Fortinière

Nous avons été accueillis par Benoit Fabre et son épouse Anne-Claire, sœur de Virginie Vaquié propriétaire de la Chenulière, dernière visite de la matinée.

Benoît nous a raconté l'histoire de la maison, acquise en 1971 par son beau-père.

Le style du logis est caractéristique de l'architecture du Bas-Poitou.

Il s'agit à l'origine d'un logis du XVI^{ème} siècle avec une cour d'honneur et quatre tours. On retrouve la base d'une échauguette sur le côté droit.

Le logis n'a pas subi les affres des colonnes infernales car il a été vendu comme bien national au début de la Révolution.

Nous pénétrons dans la cour par un grand porche avec à sa droite une porte piétonnière.

La maison principale se trouvait au fond de la cour à droite mais une partie a été détruite.

Elle comprend 7 cheminées monumentales et une des chambres est ornée de fresques. D'autres bâtiments ont été construits au XIX^{ème} siècle pour les fermiers qui exploitaient les terres.

Des travaux sont effectués chaque année. Les derniers, toiture en ardoise et charpente du pavillon, ont bénéficié d'une subvention de la Fondation du patrimoine.

Dans cette propriété à l'environnement vert protégé, nous avons ressenti la même passion et la même ambiance familiale que dans les précédentes.





Château de Glénay

Qui n'a pas entendu parler du château de Glénay et de la folie providentielle de la famille Durand pour restaurer ce château, construit en 1450 et démonté vers 1720 ?

Comme dans un conte de fées, on peut commencer ainsi : « Il était une fois deux frères, Philippe et Michel, qui, très encouragés par leurs parents, décidèrent de restaurer non pas un manoir mais un château fort en ruines. Ils voulaient un château entouré de terres agricoles. »

En 2011, leur choix s'est porté sur le château de Glénay, « *des vieilles pierres qui appellent au secours* ». Ils ont décidé de le sauver avec les conseils de la DRAC, des architectes des Bâtiments de France et du Ministère de la Culture.

Acheter une ruine, c'est facile, mais la restaurer, c'est autre chose !

Des corps de métier ont été retenus : l'entreprise Asselin de Thouars (dont la guérison miraculeuse d'un des collaborateurs gravement accidenté a récemment conduit à la canonisation de Charles de Foucauld) pour la charpente et l'entreprise Alain Coutant de Mauléon pour la toiture.

Comment refaire une toiture alors qu'il n'y a plus aucun plan, aucune gravure d'époque ?

Grâce aux empreintes dans les pierres du haut des tours, les architectes ont pu identifier des traces de poutres, de solives, et imaginer la forme des toits. En 2019, un projet a été proposé au Ministère de la Culture qui l'a accepté sans discussion.

Dans le cadre du **plan de relance gouvernemental** suite au COVID, le château de Glénay a été retenu et les travaux ont débuté en juin 2021.

L'entreprise d'échafaudage a permis à l'entreprise Asselin de faire les relevés et à l'heure actuelle, trois toits sont terminés et des fenêtres sont remontées.

La chapelle contient les somptueux gisants en marbre de Carrare de René de Vignerot et de son épouse, Françoise du Plessis de Richelieu, sœur du Cardinal.







Un goûter dans la cour intérieure du château a clôturé cette journée.

En conclusion de cette sortie, comment ne pas admirer ceux qui décident d'acheter les ruines d'un vieux château ou un beau logis pour les remettre en état, constituer certes une future maison familiale mais aussi sauver le patrimoine.

On ne peut que féliciter aujourd'hui tous les amis qui nous ont accueillis dans leur demeure et qui nous ont fait partager leur passion. Merci à vous tous !